

## Communiqué de Presse

---

### Les Journées européennes du patrimoine à vivre aux Archives départementales

À l'initiative du Conseil départemental et de Wilfrid Séjeau, vice-président en charge des collèges, de l'éducation et de la culture, les Archives départementales de la Nièvre (**1, rue Charles-Roy à Nevers**) s'ouvrent à la (re)découverte pour les Journées européennes du patrimoine. Au programme : une conférence, des visites libres et guidées de l'exposition La Nièvre au rythme des sports, et des visites guidées du bâtiment pour découvrir les missions des archives.

#### Une conférence

En prélude aux Journées européennes du Patrimoine, les Archives départementales de la Nièvre organisent une conférence intitulée « Sports et sportifs nivernais » **vendredi 20 septembre à 18 h.**

#### Des visites

**Samedi 21 et dimanche 22 septembre, l'équipe des Archives départementales vous accueillera de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h**, pour faire découvrir une exposition sur les sports ainsi que les missions des Archives à travers une visite du bâtiment.

- **Exposition La Nièvre au rythme des sports**

Coproduite par les Archives départementales et la Cité des présents de Château-Chinon, cette exposition est visible depuis le 30 avril et jusqu'au 31 octobre 2024. Labellisée « Olympiade culturelle », elle présente la « petite » histoire des sports dans la Nièvre en croisant la « grande » histoire, celle de l'olympisme au XX<sup>e</sup> siècle. Elle est illustrée par la présentation de documents d'archives variés tels que des cartes postales, des photographies, des affiches ainsi que divers objets comme des vêtements, des chaussures, des médailles et des trophées.

**Visite libre ou visite guidée le samedi et dimanche à 15 h sur inscription au 03 86 60 68 30 ou via [archives@nievre.fr](mailto:archives@nievre.fr).**

- **Visites guidées du bâtiment**

Menées par des archivistes, elles vous feront découvrir le fonctionnement d'un bâtiment contemporain construit sur mesure pour assurer la conservation à long terme de la mémoire nivernaise. Vous comprendrez les missions d'un service d'archives publiques : la collecte de documents, l'inventaire et le classement, la communication au public en salle de lecture ou sur internet, et la valorisation pédagogique et culturelle à destination de tous les Nivernais.

**Horaire des visites guidées : 10 h 30, 14 h 30 et 16 h ; une visite dure environ une heure.**

**Visites gratuites sur inscription au 03 86 60 68 30 ou via [archives@nievre.fr](mailto:archives@nievre.fr).**

#### Contact :

Erwann Ramondenc / Directeur des Archives départementales / 03 86 60 68 30

---